

Enchères / Gourbeyre

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / AJL@LCG.GP

9 avril 2025



Annonce n°2025/04/01

VENTE AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BASSE-TERRE

SUR ADJUDICATION AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

RG N° 24/00142 - DOS. N° 22462

A l'audience publique des criées du Tribunal judiciaire de Basse-Terre, siégeant dite ville, au Palais de Justice sis 4 Boulevard Félix Eboué 97100 Basse-Terre.

L'adjudication aura lieu le lundi 12 mai 2025 à 15 heures

MISE A PRIX : SOIXANTE QUINZE MILLE EUROS (75 000 EUROS)

Désignation de l'immeuble :

Les droits et parts exercés sur la commune de **Gourbeyre (97113)** **Avenue Général De Gaulle cadastré section AV n° 741** consistant en le lot numéro 1. Il s'agit d'une maison située dans un ensemble comprenant 4 lots. L'immeuble est divisé en deux parties dont chacune comprend une maison à l'étage et une maison au rez-de-chaussée.

La maison comprend une terrasse, une cuisine, un séjour avec parquet en bois, 3 chambres, 3 salles d'eau, une loggia. La mise à adjudication sera requise par la SCP MORTON & ASSOCIES représentée par Maître Louis-Raphael MORTON, Avocat au Barreau de Guadeloupe demeurant 30 rue Delgrès - 97 110 Pointe-à-Pitre Avocat de la MUTARIS CAUTION.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de Basse-Terre ou au cabinet de la SCP MORTON & ASSOCIES.

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

Pour toute visite sur place, se rapprocher de l'étude de Me Ivan BESSIN, Commissaire de justice (tél. : + 590 590 25 79 15).

Fait et rédigé le présent placard par Moi, Avocat poursuivant soussigné.

SCP MORTON & ASSOCIES

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à la SCP MORTON & ASSOCIES, Avocat poursuivant, lequel comme tous les autres avocats au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy pourra être chargé d'enchérir pour toute personne solvable.